

Projet de participation au plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE) 203 Ligne de Grimsel ; intégration du tunnel de Grimsel dans la réponse à la consultation

1. Ingress

Dans le rapport explicatif relatif à la procédure de participation (page 5), le projet du chemin de fer de Grimsel donne lieu aux remarques suivantes :

"En raison des différents stades de planification des deux projets, des différentes procédures (procédure PSE pour la ligne à haute tension ; procédures et processus de droit ferroviaire pour l'infrastructure ferroviaire) ainsi que des différentes compétences (fixation du PSE par le Conseil fédéral ; décision de financement ferroviaire par les Chambres fédérales), la présente fiche d'objet ne permet pas de définir un corridor unique applicable aux deux projets d'infrastructure. C'est pourquoi un corridor pour une ligne à haute tension individuelle (corridor de ligne à haute tension) ainsi qu'un corridor alternatif pour une ligne à haute tension reliée à l'infrastructure ferroviaire dans un tunnel multifonctionnel (corridor de tunnel multifonctionnel ; corridor alternatif) sont définis. Ce dernier est soumis à des conditions".

2. Prise de position de la Grimselbahn AG

Les conditions pour le couloir alternatif pour une infrastructure ferroviaire sont conçues sur la base des processus de décision pour le financement de l'extension de l'infrastructure ferroviaire, le financement du chemin de fer de Grimsel doit être assuré au plus tard jusqu'en 2026. Il en résulte que l'installation multifonctionnelle du chemin de fer câblé ne peut être construite que trois ans plus tard que la variante câblée. Si les fonds pour la construction du chemin de fer de Grimsel ne sont accordés qu'en 2026, il en résulte un projet parallèle coûteux pour les deux variantes, les synergies du regroupement seraient ainsi réduites. Mais si le financement du chemin de fer de Grimsel est assuré en 2023, les synergies du regroupement seront pleinement exploitées. Grâce aux travaux préparatoires importants, le projet innovant de regroupement sera prêt à être construit fin 2022 et les travaux pourront également commencer en 2027 pour le tunnel multifonctionnel.

Les calendriers différents pour le corridor de la ligne à haute tension et le corridor alternatif avec infrastructure ferroviaire empêchent la sécurité de planification pour les communes locales, et les communes d'Innertkirchen, Guttannen et Obergoms sont empêchées de se préparer de manière optimale aux nouvelles perspectives d'amélioration de la connexion aux transports publics et à la suppression des lignes à haute tension sur le territoire communal.

3. Demande

Il est demandé que - dans la proposition de fixation du corridor de planification au Conseil fédéral concernant le plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE) 203 - le calendrier du corridor alternatif avec infrastructure ferroviaire soit adapté à celui du corridor des lignes à haute tension et que le Conseil fédéral soit appelé à demander au Parlement, déjà en 2023, 350 millions de CHF pour le projet "Grimselbahn" afin de garantir la réalisation de ce grand projet de ce siècle.

